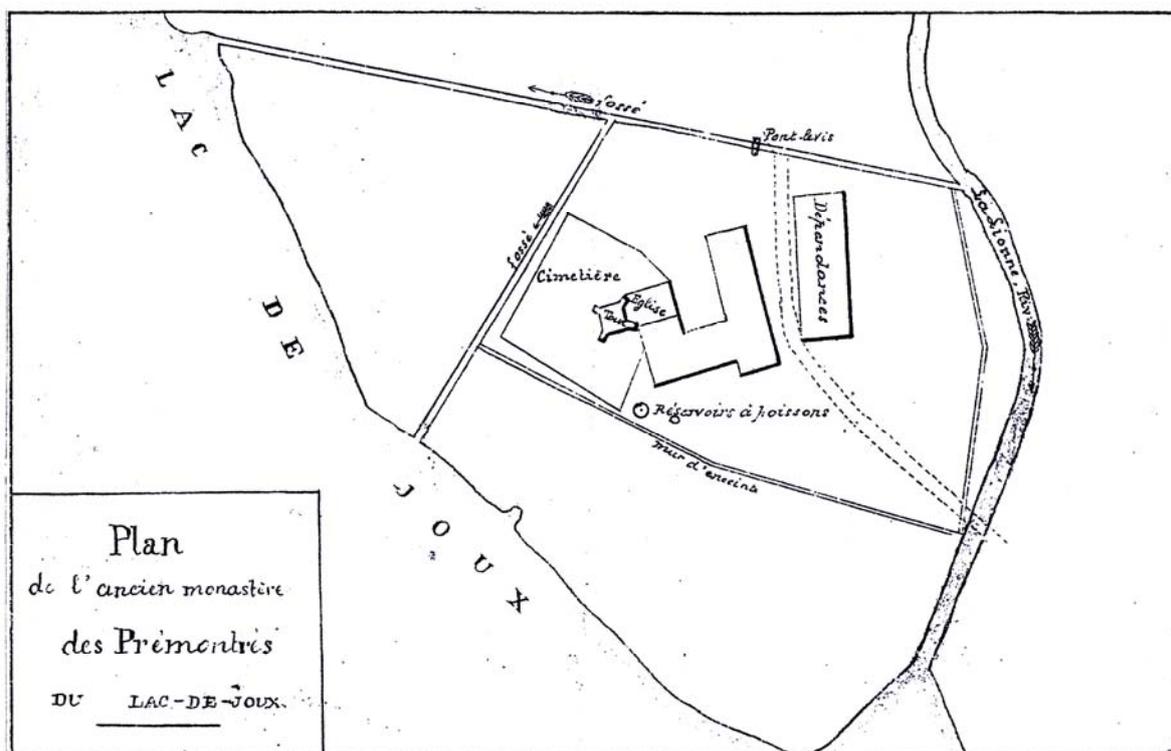
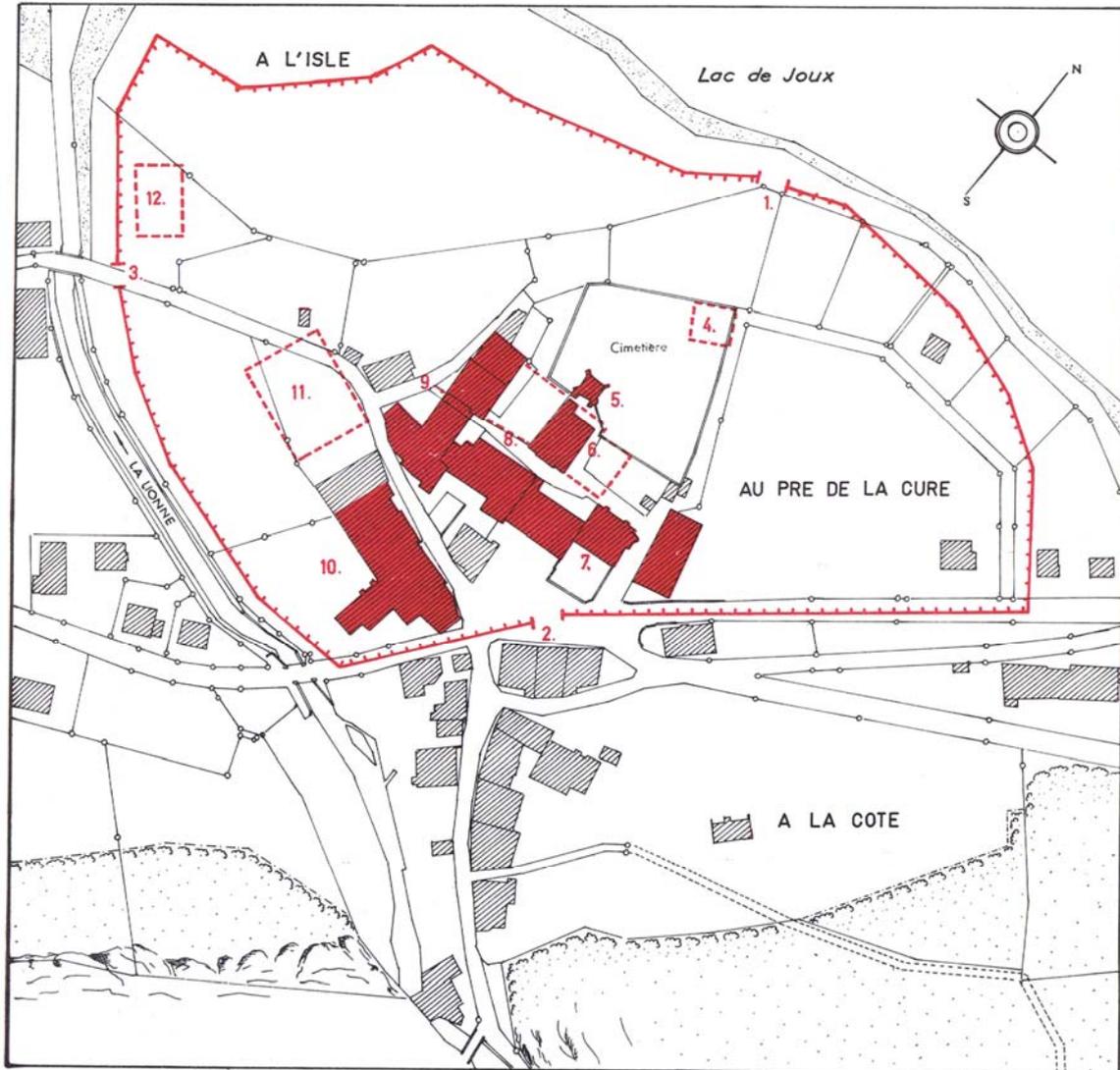


Intra-muros, extra-muros, des remparts qui intriguent

Aucune carte ancienne ne fait état des anciennes murailles du couvent de l'Abbaye. Celles-ci, en fait, n'apparaissent que sur des plans et cartes relativement récents. Cette non signalisation tient simplement à ce que ces remparts durent disparaître dès la Réforme. De ces cailloux, on en fit des maisons.



Plan de Lucien Reymond dessiné probablement vers 1868, alors que l'on reconstruisait l'église.



LEGENDE

En rouge : Bâtiments provenant des religieux

— Anciens murs d'enceinte

1. Porte Marguet ou Lacustre

2. Porte St-Michel

3. Porte Lyonnaise

4. Ancienne chapelle

5. Tour Aymon (existante)

6. Eglise construite sur l'ancienne Abbatale

7. Cure construite sur l'emplacement du donjon

8. Promenoir des cloîtres

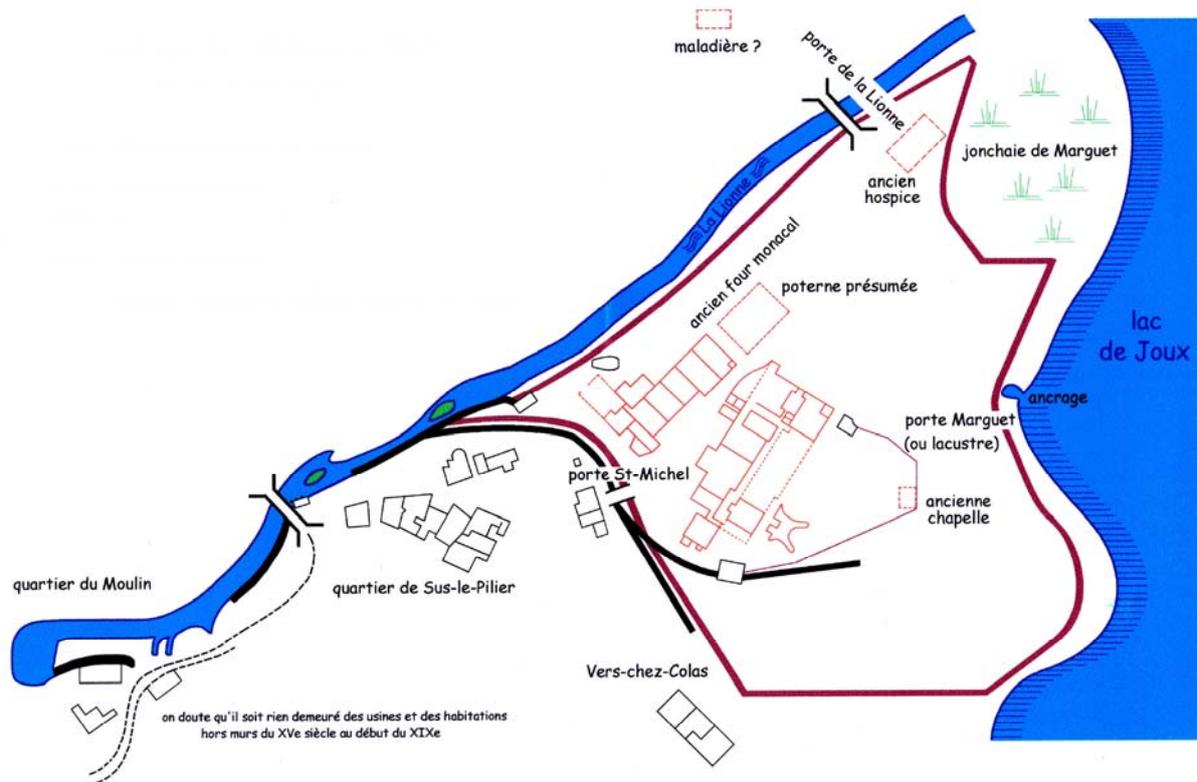
9. Passage voûté

10. Bâtiments construits sur l'emplacement présumé du couvent de femmes

11. Ancien four monacal

12. Ancien hospice

Plan Convert, vers 1966.

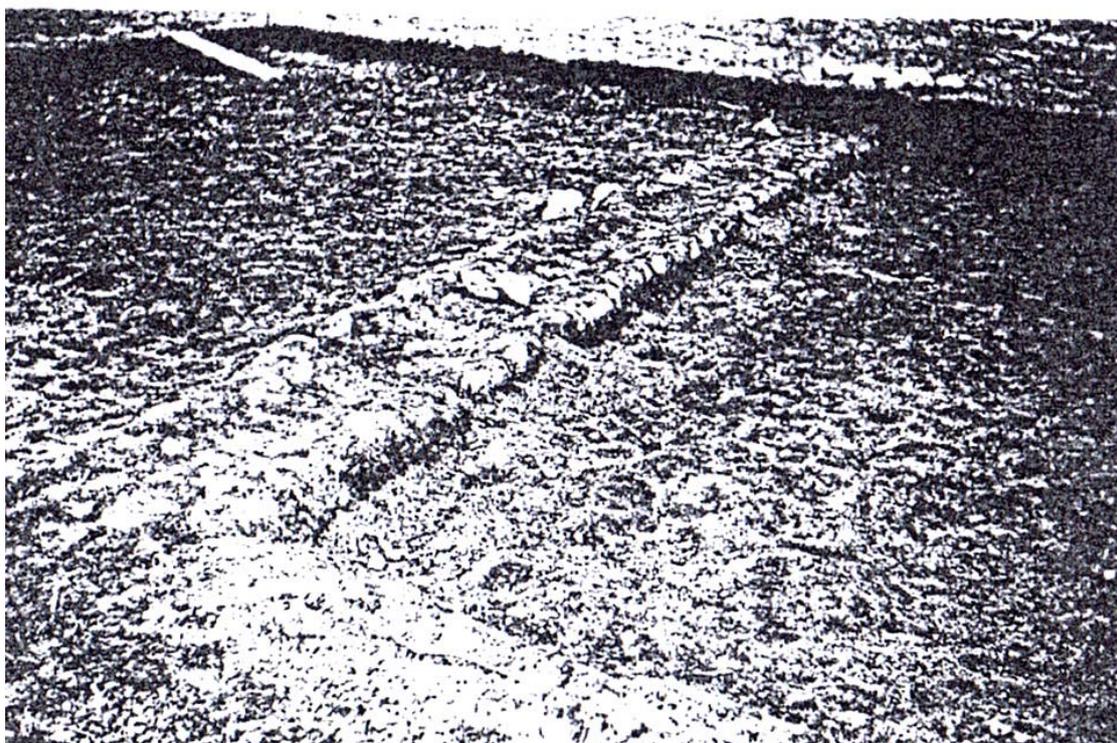
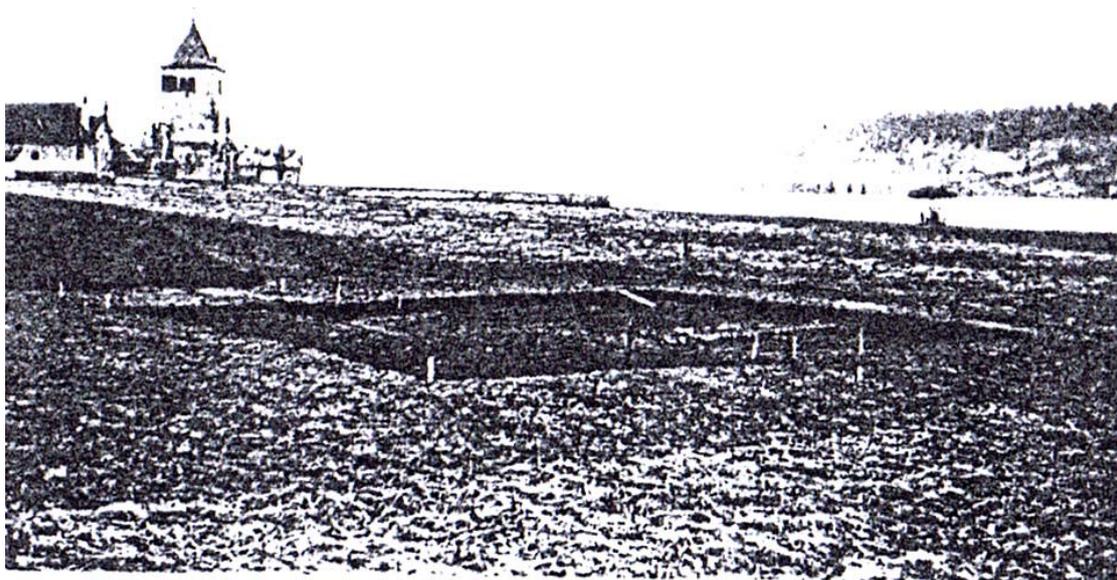


Le village de L'Abbaye en 1811

réduction du Plan Wagnon

	Bâtiments provenant des religieux
	Bâtiments disparus
	Anciens murs d'enceinte
	Enceinte principale
	Enceinte intérieure du présumé monastère de femmes

Plan Auguste Piguet, version originale établie vers 1930-40, ici version Jean-Luc Aubert de Genève de 2000.

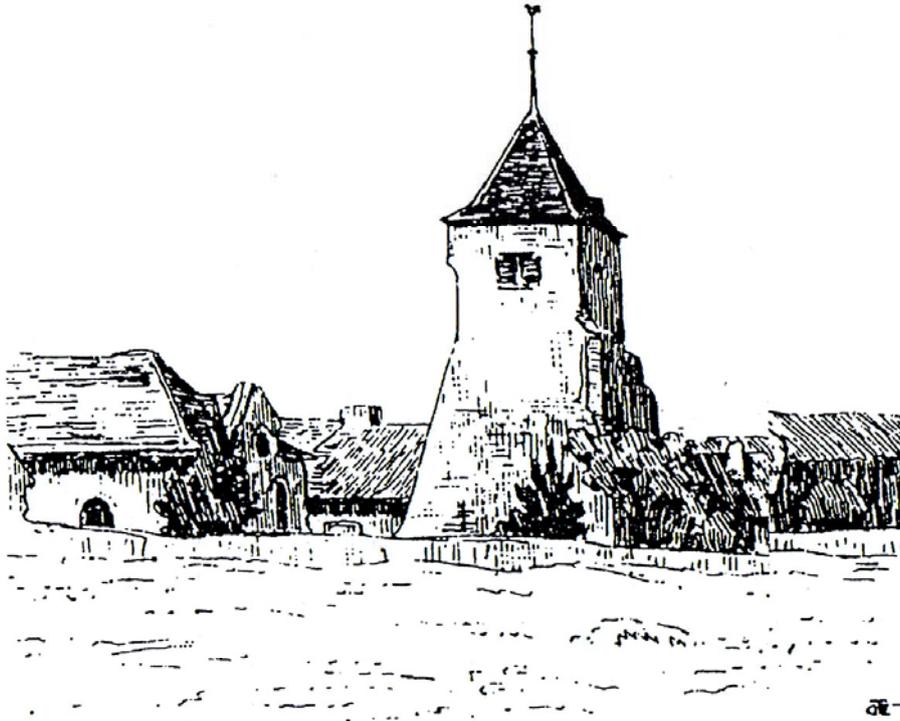


Seule photo connue de ce qu'auraient pu être les vestiges du mur d'enceinte. Découverts lors des fouilles effectuées en vue de la construction de la maison d'Antoine Cuanillon en 1956. Daniel Lehmann avait écrit en marge : les terrassements de la maison Cuanillon à l'Abbaye ont mis à jour les restes de l'ancien rempart du monastère de l'abbaye edu lac (côté nord-est).

AUGUSTE PIGUET

ÉTAPES D'UNE COLONISATION

Le territoire à orient des lacs de Joux de 1489 à 1600



ÉDITIONS LE PÈLERIN

2. *Le rempart.*

Un mur d'enceinte de trois à quatre mètres de hauteur et large de deux à trois faisait du couvent une vraie forteresse. Ce rempart embrassait, outre les édifices, tout le terrain d'étendant du cours inférieur du torrent à l'anse de l'ex-embarcadère, soit quelque trente poses en courtils, ouches, chènevières ou prés. Pareille disposition permettait de subir un siège sans risquer famine. On peut estimer la longueur totale des murailles à près de 1500 mètres, ce qui représente l'énorme masse de 30'000 m³, sans tenir compte des fondations, dont la profondeur n'a pu être évaluée.

A en juger par le tronçon de 45 mètres dont les assises demeurèrent comme mur de soutènement d'un pré, en contrebas de la maison Léon Guignard, l'enceinte était construite en gros blocs non équarris, recueillis sur place ou aux abords. Certains d'entre eux ne mesurent pas moins de 70 cm de longueur.

Un pan de muraille compris entre le tronçon signalé et le pont inférieur de la Lionne disparut vers 1885 seulement. D'énormes frênes avaient poussé parmi les pierres, les disloquant. Pour tirer parti du bois, les propriétaires firent niveler le terrain. Anciennement, les fêtes du village se célébraient à cet endroit, à l'abri du rempart et à l'ombre des grands arbres. Ces renseignements m'ont été fournis par divers témoins oculaires.

La muraille présenta, paraît-il, une résistance inattendue. Les ouvriers chargés de la démolition mirent deux fois plus de temps qu'on ne l'avait prévu. La tradition veut que le mortier utilisé par les constructeurs du XII^e siècle ait été pétri au purin¹, ce qui lui permettait de résister aux plus grands froids.

Une légère surélévation du terrain, en forme de dôme, trahit aujourd'hui l'emplacement des anciennes murailles, tant à l'ouest qu'au nord, au nord-est, et sur un certain parcours, à l'est². A signaler pourtant

¹ Voyez : *Auguste Piguet - Ancienne pratique curieuse - Archives suisses des traditions populaires, 1934.*

² Trois planches (n° 22, 44 et 64) de l'album du pasteur E. Recordon sont consacrées à L'Abbaye. Sur un croquis au crayon, deux simples traits marquent l'ancien rempart. Les deux sépias en font par contre un mur de quelque 2 m de hauteur, couvert de larges dalles. (*Nous n'avons malheureusement pas réussi à retrouver ce document.*)

que, dans les parages de la jonchaie (sud-ouest), il faut enfoncer une canne dans le sol nivelé pour s'assurer de la position des assises.

Le secteur oriental sud vit disparaître les derniers vestiges du rempart (si vestiges il y avait encore) lors de la correction de la grand route traversant le village (1875). A l'endroit où l'enceinte faisait un saillant aigu entre le torrent et l'amorce du fossé, la démolition du rempart remontait à quatre siècles environ. Ce furent les usiniers Languetin qui s'en chargèrent entre 1531 et 1549¹.

Au midi, enfin l'endiguement de la Lionne en 1908 rend vaine toute recherche.

Sauf sur les deux points mentionnés, nous ne pouvons préciser l'époque où eut lieu le nivellement de l'enceinte. Les colons exploitèrent sûrement cette carrière, si voisine et si commode pour la construction et la réparation de leurs habitations. La démolition dut donc s'opérer à la longue.

Ce serait une erreur de se représenter un rempart circulaire ou presque. La configuration et la nature du sol poussèrent les hardis bâtisseurs à faire décrire aux murailles des contours plus ou moins brusques. Deux d'entre eux, à occident, contournaient la jonchaie fangeuse de Marguet. Un troisième, signalé plus haut, se trouvait au point où le fossé se détachait de la Lionne. Un dernier contour, à l'endroit où le fossé s'apprêtait à rejoindre l'anse du lac, décrivait un angle à peu près droit.

On aurait aimé établir si ces murailles et les édifices qu'elles renfermaient s'édifièrent simultanément ou à des époques différentes. Les arguments ci-après contribueront, dans une certaine mesure, à élucider le problème.

Constatons d'abord qu'une douzaine de chanoines peu habitués aux travaux pénibles ne peuvent avoir exécuté une œuvre de pareille envergure. Il paraît en revanche probable que les convers et les oblats² atta-

¹ LdR II, 606 : «juxta menia dicte nostre abbatie ab occidente» et Piguët - Contribution à l'affaire Rigaud. - FAVJ 14.02 1934, colonne 1.

² Les Prémontrés eurent de nombreux oblats - Chez les Bénédictins, les oblats aidaient à construire les bâtiments : Hirschau, dans la Forêt-Noire compta cinquante oblats - On connaissait des «prêts de spécialistes» de maison à maison, dans l'intérêt de l'ordre (J.-K. Huysmans - L'oblat 118 ; 121 sqq.)

chés au monastère prêtèrent main forte aux constructeurs, à titre de manœuvres surtout¹.

Ebal, donateur des terrains où s'édifia l'abbaye du Lac, n'était qu'un simple baron. Comment aurait-il pu avancer les fonds nécessaires ? – Si les murailles s'érigèrent de son vivant, il faut qu'il ait eu recours à l'appui de son frère *Barthélémy*, archevêque de Laon. Ce prélat poussa peut-être cette fondation pieuse pour assurer le repos de l'âme de son père Falco, le ravisseur². Cousin du pape *Calixte II*, Barthélémy déploya une grande activité dans la fondation d'établissements religieux. Ce furent : Prémontré en 1120, Foigny en 1121, Clairefontaine en 1126, Thénailles en 1130, Vauclair en 1134, Bohéries en 1141. Il paraît dans l'ordre des choses qu'il ait favorisé la construction d'établissements similaires au pays de ses aïeux. On se demande aussi s'il réussit à intéresser le puissant *Thibaut*, comte de Champagne, à la construction d'un monastère sur les terres de la baronnie de La Sarraz ? Thibaut, on le sait participa à l'édification de la filiale d'Humilimont³.

L'archevêque (considérons-le jusqu'à preuve du contraire comme l'instigateur de la fondation du monastère du Lac) avait fait un rêve grandiose. Il vit grand, trop grand, pour notre Haut Vallon inhospitalier et quasiment désert. L'apparition d'un établissement d'aspect tout aussi militaire que religieux, en un lieu qui fut longtemps de la mouvance de St-Oyens, déclencha une opposition violente de la part de la puissante abbaye. Les phases de la controverse inter-abbatiale sont trop connues pour que nous nous y attardions.

L'ordre fondé par saint Norbert dut disposer dès l'origine d'architectes, de maîtres maçons et de sculpteurs spécialisés dans l'art des constructions religieuses. Il semble probable que les mêmes maîtres qui avaient œuvré à Prémontré et à Foigny se transportèrent à cent lieues de là pour présider à la construction de notre abbaye du Lac⁴. Nous verrons au paragraphe consacré aux cheminées que celles-ci, construites en

¹ Peut-être fallut-il des mois durant, se contenter de palissades et de fossés (E. Küpfer - Morges dans le passé I, 40).

² G. Favey - Un enlèvement et un grand mariage au XI^e siècle - RHV XXVII (1919) 354-364 ; J. Jordan - L'abbaye d'Humilimont - Fribourg, 1925 : 350-355.

³ J. Jordan - op. cit. 386 ; 398.

⁴ ~~Si nous sommes dans le vrai, on devrait constater une certaine analogie entre les plans des établissements de l'ordre, datant du XII^e siècle. Mais ces plans existent-ils ?~~

pierre, n'ont rien de commun avec le type de cheminées en bois du pays¹. Un bon point encore en faveur de la simultanéité de construction des édifices conventuels et de leur enceinte : une muraille de deux mètres de largeur² séparait le quartier des Norbertins de celui des Norbertines. Cette barrière intérieure implique l'existence d'une enceinte englobant les édifices réservés à l'un et à l'autre sexe. Or, le conventicule de femmes fut transféré ailleurs sur l'ordre du pape, en 1140 déjà.

A noter par contre que deux filiales de l'abbaye du Lac connurent une enceinte longtemps après la construction des édifices religieux. Les murailles d'Humilimont remontent seulement à la fin du XIII^e siècle³. Celles de Bellelay datent de 1612 ; mais il peut s'agir d'une rectification⁴. On ne sait si Fontaine-André⁵ et Gottstatt⁶ furent en leur temps pourvues de remparts. Le site de ce dernier couvent se prêtait admirablement à la défense, blotti qu'il était dans une presqu'île de la Thièle.

Deux mots encore, cette fois en faveur de l'antériorité des édifices monastiques proprement dits. L'époque de la construction (vers 1126) ne se prêtait guère aux travaux de la paix. Conrad de Zähringen était en train de mettre nos contrées à feu et à sang dans sa lutte implacable contre Renaud, comte de Bourgogne.

Les deux versants du Jura vécurent moins dangereusement sous Berthold IV (1152-1183). Barberousse venait d'épouser Béatrice, l'unique héritière de Renaud, réunissant ainsi les deux Bourgognes. Les seigneurs romands avaient dû courber la tête devant le recteur impérial.

L'enceinte, postérieure de quelques décennies aux bâtiments conventuels, remontait-elle à cette période de calme relatif ? – Le débat est ouvert.

¹ Des hottes de pierre s'édifièrent en Comté voisine jusqu'à une époque récente, notamment dans les chalets de la chaîne forestière.

² Voir à ce sujet p.134-143.

³ J. Jordan - op. cit., 398, 403 et 417.

⁴ S. Mandelot - Actes de la Société jurassienne d'émulation, 1859 : III 141.

⁵ F. Jeunet - Essai historique sur l'abbaye de Fontaine-André - Le Locle, 1865.

⁶ P. Aeschbacher - Das Kloster Gottstatt - Bienne, 1950.

Note :

Le professeur Piguet a fabulé à propos du volume de ces remparts. Pour extraire un m³ de pierre avec charriage sur place, on pourrait estimer le travail d'un homme. Il y faudrait donc tenir compte de 30 000 journées de travail pour mettre les remparts en place, soit, à 150 jours ouvrables dans l'année – tenir compte de longs hivers qui empêchent toute activité de ce genre –, 200 ans de la vie d'un homme, ou 20 ans de la vie de 10 hommes, situation assez impensable en un temps où les convers devaient certes être déjà nombreux, mais ayant à faire bien d'autres ouvrages que de construire une telle muraille de Chine.

Il est très probable que la muraille devait être de beaucoup plus modeste.

Dans tous les cas un gros ouvrage pour un rempart qui ne servit jamais à rien. Pour preuve les faits suivants racontés par de Gingins en 1842 :

Les limites de La Vallée du Lac de Joux n'étaient déterminées que par les sommets des montagnes qui forment son enceinte naturelle. Ces limites n'étaient pas même indiquées alors par des *arbres croisés* auxquels on n'eut recours que beaucoup plus tard. Au nord, le mont d'*Orseyres* ou de la *Torna* séparait le territoire de Vallorbes de celui de La Vallée, et la petite *dent de Chiè chevaux* formait la limite d'aspect entre cette vallée et Vaulion qui, ainsi que Vallorbes dépendait alors de la terre de Romainmotier. L'incertitude de ces limites occasionnait de fréquentes rixes entre les habitants de ces différentes vallées, et ces rixes amenaient quelquefois de sanglantes représailles. C'est ainsi que, dans la nuit du 10 août 1364, une troupe de gens de la terre de Romainmotier vint en armes assaillir le monastère du Lac de Joux, en brisa les portes, maltraita les religieux de propos et de faits, blessa grièvement quelques-

61

uns d'entr'eux, et se retira en enlevant plusieurs pièces de bétail et d'autres effets. L'abbé Louis porta plainte contre les fauteurs de cet attentat sacrilège au tribunal du bailliage de Vaud siégeant à Moudon; il demandait la punition exemplaire des coupables et mille florins de dommages-intérêts.

JEAN DE BLONAY, chevalier, bailli de Vaud avait adjugé à l'abbé toutes ses conclusions; néanmoins Guillaume de GRANDSON, sire de St-Croix, s'entremet pour adoucir la rigueur de cette sentence; il obtint de l'abbé Louis que les dommages-intérêts seraient réduits à quatre-vingts florins payés par les hommes de la terre de Romainmotier, auxquels il donna quittance et des lettres d'absolution datées du 26 mai 1365 sous le nom de Jean de Blonay, chevalier, bailli de Vaud. En même temps, sur l'humble requête qui lui fut présentée par les inculpés, le comte Amédée de Savoie commua la peine qu'ils avaient encourue en une amende de deux cents florins d'or bon poids qu'ils payèrent au fisc, et leur donna des lettres de rémission datées de La Tour près Vevey, le 30 juin 1365 (*Document N° XXXV*).